Image not found or type unknown

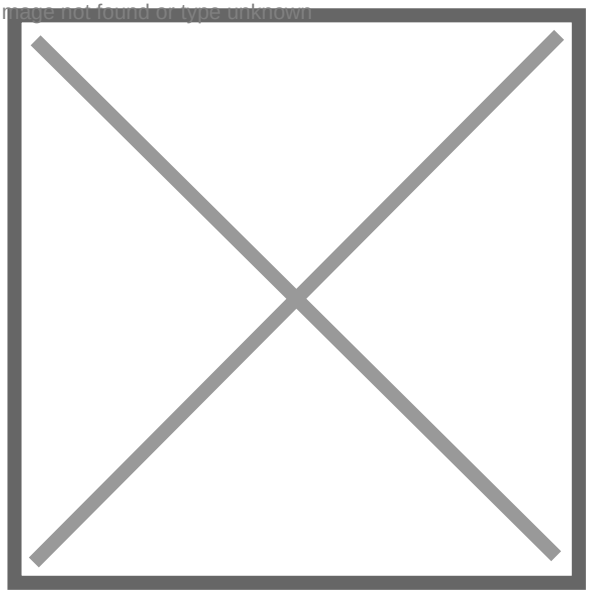

Achat et pose d'un poele a granules

Par **collier**, le **07/01/2010** à **19:59**

Bonjour,
j' ai achete un poele le 27/06/2009 il sont venu le poser le 14/11/2009 il m'on installer le poele avec des tuyaux provisoirs non conforme et a ce jour je n'ai plus de nouvelle sachant que sur le bon de commande il n'y a pas de date butoire le jour de l'instalation j'ai payer la totalite de la facture qui etait de 6423.70 euro est ce que je peut eventuellement faire quelque chose
merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés